



Mission intérimaire

Par **Mamyben**, le **09/10/2020** à **22:36**

Bonjour,

Etant en mission d'intérim de 5 jours, c'est écrit sur le contrat, au bout du 3e jour, après avoir travaillé un peu plus de 4 h, on vient me dire de quitter les lieux, que j'étais en fin de mission, que j'aurai dû recevoir un appel ou un message la veille, qu'ils étaient désolé et que, pour s'excuser, ils paieraient quand même ma journée.

En ont'il le droit ? ou ont'ils fait une faute grave ?

Merci.

Par **Tisuisse**, le **10/10/2020** à **07:19**

Bonjour,

Qu'en pense votre employeur, la Société d'intérim ?